



PROGRAMME DE FORMATION

LA DEMATERIALISATION

Durée : 3 jours

Objectifs

- Comprendre et mettre en œuvre la dématérialisation procédures, les enchères électroniques, le système d'acquisition dynamique de la carte achat.

Programme

Aspects techniques de la dématérialisation de procédures

Définition sur le vocabulaire courant des Echanges de Données Informatisées (E.D.I.).

Notions de base sur la sécurité des échanges électronique.

Le principe de la cryptographie et de la cryptanalyse.

Le chiffrement symétrique, asymétrique et la combinaison des deux procédés.

L'utilisation des clés de chiffrement.

L'utilisation de la signature électronique et du certificat électronique.

La vérification sur l'authenticité et l'intégrité des données.

La Politique de Sécurité des échanges entre administrations et entreprises privées.

Les prestataires de services de confiance.

Les différentes causes de modifications de l'intégrité des données.

Le traitement des programmes malveillants.

Les normes en vigueur relatives aux EDI.

Définition et fonctionnement des plates-formes de dématérialisation

L'archivage électronique.

Les tiers de confiance

Les obligations de la personne publique

Les obligations des opérateurs économiques

La mise en œuvre de la passation électronique.

Les conditions d'utilisation de la copie de sauvegarde et sa gestion.

Le traitement des fichiers endommagés par un programme malveillant.

Les règles transmission et réception des documents volumineux.

Les éléments à vérifier.

La re-matérialisation des documents et leur signature.

Les différentes fonctions de la plate-forme (Prise en main de la PLACE, échanges, création d'une consultation, validation, suivi et modifications, réception et ouvertures des plis, notification électronique ...):

Aspects juridiques de la dématérialisation de procédures

Le cadre réglementaire de la dématérialisation des procédures de passation.

Les directives et décrets relatifs à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Ce que prévoit le code de la commande publique.

Formalisme et règles du code à respecter.

La responsabilité du prestataire et de la personne publique en cas de défaillance de la plateforme ou de non-conformité au regard des règles de passation (différents scénarii sont étudiés).

Les évolutions de la dématérialisation sur les prochaines années

L'ouverture des plis électroniques

La signature et certificat électronique

Le contrôle de légalité électronique

L'archivage électronique

Le système d'acquisition dynamique (SAD)

Enjeux et intérêts de cette procédure

Le nouveau formalisme du SAD

Les marchés concernés

La mise en concurrence des entreprises

La sélection des entreprises

Modalités de mise en œuvre

Les enchères électroniques

Enjeux et intérêts

Modalités de mise en œuvre et fonctionnement

Les règles de la consultation

La carte achat

Mode de fonctionnement de la carte achat

Aspect juridique de l'utilisation de la carte achat

Paramétrage de la carte achat et précautions d'utilisation

Éléments de jurisprudence

Cas pratiques

Questionnaire à Choix Multiples

Étapes de mise en ligne d'un DCE

Rédaction DCE et mise en œuvre d'un système d'acquisition dynamique et enchères électroniques

Modalités d'utilisation de la carte achat